Mandat de prélèvement Sepa

Vos règlements à votre rythme, arrêtables à tout moment !

REMPLIR EN MAJUSCULES LISIBLES

Zone réservée au créancier

A poster, avec un Rib, à l'adresse indiquée en « Créancier », merci

Débiteur

Prénom

NOM

adresse

Cp, ville

portable — Fixe

mail

Iban

Bic — L'*International Bank Account Number* identifie votre compte bancaire. Le *Bank Identifier Code* identifie votre banque

Rib — joint

code — Identifiant éventuel à l'intention de votre banque

Créancier

NOM HAPPY PLANETE — c/o Franck DAGORN — Identifiant Créancier Sepa ICS F R 97 ZZZ Z8198F9

adresse 172 RUE RAIMON DE TRENCAVEL, RÉSIDENCE CARDABELLE, APT 13, 34070 MONTPELLIER, FRANCE

Contrat

Rum H A P — Happy — 4 lettres du nom — an — mois — 0 + 4 chiffres 1er versem

Notez cette Référence Unique de Mandat : elle permet à votre banque d'identifier le prélèvement

objet ☐ Cotisation ☐ Don ☐ Autre :

Récurrent — Chaque prélèvement est facturé 0,60 € au créancier : réduisez les frais en les regroupant !

jour 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28

mois jan fév mars avr mai juin juil aoû sep oct nov déc ☐ tous

montant ☐☐☐☐,☐☐ Euros — Ce mandat devient caduc après 36 mois sans prélèvement

1er date ☐☐/☐☐/☐☐ — Vous êtes prévenus 15 jours avant, pour ce 1er prélèvement

Entourez votre choix entre récurrent et ponctuel, et vos dates

ou Ponctuel — 1er | 2ème | 3ème | 4ème | 5ème | 6ème | 7ème | 8ème | 9ème | 10ème | 11ème | 12ème

date

montant

total ☐☐☐☐ Euros

- En signant ce formulaire, vous autorisez Happy Planète à envoyer des instructions de débit de votre compte à votre banque, auprès de laquelle vos droits concernant le présent mandat sont disponibles. Savez-vous par exemple que vous pouvez lui communiquer une liste blanche ou noire afin d'autoriser ou d'empêcher des prélèvements ?
- Une demande de remboursement (opposition gratuite) doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit pour un prélèvement autorisé, et sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.
- Pour mettre définitivement fin à votre accord de prélèvement, un courrier de révocation est à adresser au créancier et à notifier à votre agence.
- L'opposition ou la révocation ne délivrent pas d'une dette éventuelle auprès du créancier.
- Les informations contenues dans le présent mandat sont exclusivement destinées à la relation entre créancier et débiteur. Ce dernier bénéficie de droits d'accès, de rectification et d'oppositions tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Votre commentaire

à

le ☐☐/☐☐/20☐☐

Votre signature-débiteur